

MARQUEURS DE CONSECUTION : LE CAS DE *DONC*

Anna Zenone

Université de Genève

0. INTRODUCTION

0.0. Ce texte se propose d'esquisser une analyse de *donc* en tant que connecteur pragmatique et en tant que marqueur indicatif d'acte illocutoire (MIAI) (cf. Roulet 1980, 86 et 88). Pour ce faire, on procédera à l'étude du comportement syntaxique de *donc* et à celui des situations conversationnelles dans lesquelles il peut apparaître. Ceci à l'aide de quatre paramètres : le type de contenu auquel renvoie *donc* (linguistique ou situationnel), les types d'actes illocutoires qui sont compatibles avec sa présence, le caractère dialogal ou monologal des séquences discursives, les niveaux d'enchaînement possibles (implicite métadiscursif).

Enfin, on essayera de montrer quelques conséquences du comportement de *donc* dans la constitution des unités conversationnelles et dans l'attribution des fonctions illocutoires et interactives aux occurrences. En particulier on pourra observer que toute séquence monologale nécessite une collaboration, quelle qu'elle soit, de la part de l'interlocuteur et qu'il existe des marqueurs d'acte interactif qui se trouvent dans l'occurrence à laquelle est associée une fonction illocutoire.

0.1. *Donc* appartient à la classe des *marqueurs d'interactivité* que N. de Spengler (1980, 132 et 144-145) a appelés *conclusifs*.

Je mentionne ici les adverbes, locutions adverbiales et conjonctions les plus courantes qui appartiennent à cette classe. Voici donc : *finalement, après tout, ceci dit, tout compte fait, tout bien considéré, réflexion faite, au fond, décidément, enfin, bref, en définitive, à la fin, alors, aussi, si bien que, ainsi, partant, par conséquent, en conclusion, de sorte que, c'est donc, etc.*

Je préfère, comme le titre l'indique, la dénomination de *marqueurs de consécution*, ou *consécutifs*, dénomination qui sera expliquée et justifiée au § 3.2.

1. CRITERES SYNTAXIQUES

La relation introduite par *donc* correspond à la formule *q, donc p.*

Soit l'exemple :

- (1) *Le public a longuement applaudi,
sa rentrée a donc été un succès.*

L'acte *q* est présenté comme pouvant justifier l'affirmation *p*.

Les critères syntaxiques proposés par le Groupe λ -1 (1975) pour distinguer un "opérateur" d'un "marqueur d'acte de parole" permettent de montrer que *donc* est un marqueur car il met en relation deux actes. Je dirai ainsi que *donc* est un *connecteur pragmatique*.

a) Critère de la transformation négative et de l'interrogation :

Si on l'applique à (1) on obtient :

- (2) **Le public n'a pas longuement applaudi,
sa rentrée a donc été un succès.*

- (3) **Est-ce que le public a longuement applaudi ?
Sa rentrée a donc été un succès.*

Tant dans (2) que dans (3) le bloc *q, donc p* a éclaté. En effet, ce qui est nié ou mis en question est seulement le premier terme *q* : dans (2) l'énonciation de *A* est devenue contradictoire, dans (3) elle est inacceptable, car on ne peut pas tirer une conclusion de quelque chose qui est proposé sous forme de question. Pour rendre (3) acceptable, il faut recourir à une formulation du type :

- (4) *Est-ce que le public a longuement applaudi et est-ce
que sa rentrée a donc été un succès ?*

qui sanctionne définitivement la séparation des *q* et *p* initiaux. Ici sont mises en rapport la réponse (positive) à la première question et la demande de confirmation de la conséquence *p* possible.

Ou bien il y a une deuxième possibilité : on interprète la première partie de (3) comme une demande de confirmation.

- (5) *Le public a longuement applaudi, n'est-ce pas ?
Sa rentrée a donc été un succès.*

Une réponse non verbale (signe de la tête, des mains) autorise A à conclure p. La séquence entière 'demande de confirmation - réponse' réalise ainsi q et non la première partie de (1).

b) Critère de l'enchâssement :

(1) devient alors :

(6) *Mathieu m'a dit que le public a longuement applaudi;
donc sa rentrée a été un succès.*

où seulement q a été enchâssé dans la principale. Je déduis que sa rentrée a bien réussi de ce qui m'a été rapporté et non pas directement du fait qu'il a reçu beaucoup d'applaudissements.

c) Critère du quantificateur :

On obtient alors :

(7) *Beaucoup de spectateurs ont applaudi longuement,
donc sa rentrée a été un succès.*

(8) *[Peu de quelques] spectateurs ont applaudi longuement,
donc sa rentrée a été un succès.*

Le quantificateur a joué seulement sur q : (7) est bien formée puisque *beaucoup* n'a fait que renforcer l'affirmation contenue dans le premier acte; (8) par contre est contradictoire car l'introduction de *peu de* ou de *quelques* a entraîné le renversement de la direction argumentative de l'acte en question. Ainsi il n'est plus possible de tirer la même conclusion p.

De a), b) et c) il s'ensuit qu'en disant q, donc p on ne joint pas deux idées pour en obtenir une nouvelle, celle d'une relation d'inférence de q à p, mais on marque une relation entre deux actes.

Les effets de la transformation négative et de l'introduction d'un quantificateur nous indiquent aussi une autre propriété de q, donc p : q doit être argumentativement orienté vers p afin que la séquence puisse être dite bien formée.

Soit l'exemple, tiré de Ducrot (1980b) et convenablement adapté :

(9) *Il a lu quelques romans de Balzac,
il est donc possible qu'il puisse te répondre.*

(9) est bien formé, contrairement à (10) :

- (10) *il n'a pas lu tous les romans de Balzac,
il est donc possible qu'il puisse te répondre.

Il est orienté vers une suite négative et ne permet donc pas d'en tirer une conclusion favorable quant à la capacité de la personne en question de fournir les renseignements recherchés.

2. EMPLOIS DE *DONC*

2.1. Marque de reprise.

Il y a un emploi un peu particulier de *donc* qui indique la reprise d'un thème préalablement abordé au cours de la conversation et puis abandonné ou interrompu par une digression. Soit l'exemple :

- (11) P : *donc dans les offres spéciales de fin d'année voilà l'enregistrement de J-Ph. Collard...*

(Extrait de la TRIBUNE DES CRITIQUES DE DISQUES (TR.C.D.)
7.12.1980)

Donc indique la reprise du fil du discours après une digression qui a permis au locuteur de justifier une hésitation, qui lui est malheureusement habituelle, entre les termes de *souscriptions* et *offres spéciales*.

Vaici le moment du changement de topiche

- (12) P : [enregistrement] qui fait partie : du cadre des :
des : : des offres spéciales de fin d'année -
j'ai je bute sur le terme de souscriptions [...]
(ibid.)

Cette fonction de *donc* a déjà été relevée par Gülich (1970, en particulier 171-175 et 180), qui pose une analogie entre l'ouverture de l'énonciation d'un nouveau locuteur et la reprise d'un thème après une interruption. De même qu'il y a des 'signaux d'ouverture' (*Eröffnungs-signale*) pour le début d'un nouveau tour de parole, il y a un mot "an dem man erkennen kann, dass es sich um eine Wiederaufnahme handelt, nämlich *donc*" (Gülich 1970, 171). Seul un travail global sur les marques de reprise en tant que marqueurs de structuration peut fournir une analyse valable de leur comportement. L'étude des marqueurs de

structuration fait l'objet d'un autre travail dans ce même CAHIER, d'Antoine Auchlin, auquel je renvoie. Je me limiterai ainsi à différencier cet usage de *donc* des autres qui lui sont attribuables.

Il y a deux critères qui permettent de cerner cet emploi de *donc* :

— un critère thématique : *donc* renvoie anaphoriquement à un topique dont il a été question préalablement et qui est ainsi réintroduit et poursuivi (éventuellement achevé). La reprise du topique peut être explicitement mentionnée (c'est le cas (11)) ou bien implicite comme dans (13) :

(13) P : *donc pour commencer W. Giesecking
voici son "Alborada del gracioso"*

(Extrait de la TR.C.D. 7.12.1980)

Dans cet exemple, il vient d'être question d'une version qui ne sera pas retransmise sur les ondes; après une brève pause le locuteur reprend avec (13) dont l'antécédent est le tour d'écoute précédent qui avait justement commencé par l'interprétation d'un autre morceau de Ravel par Giesecking.

Il apparaît alors que la fonction prioritaire exercée par *donc* n'est pas celle de renouer avec quelque chose qui précède, mais de marquer le début d'une nouvelle initiative. La fonction de reprise n'est pas pour autant effacée, elle est mise en retrait. Il en est de même à l'exemple (16) que l'on verra plus loin.

— un critère de substitution : il est toujours possible de substituer à *donc* marqueur de structuration un autre marqueur ayant la même fonction, et en particulier *alors*.

Si on l'applique à (11) et à (13) on obtient :

(11') *alors dans les offres spéciales de fin d'année [...]*
(13') *alors pour commencer [...]*

Ce deuxième critère permet de décider à quel emploi de *donc* on a affaire dans des cas ambigus où, de prime abord, il semble qu'on se trouve confronté à un marqueur de structuration. Soit l'exemple (14) :

(14) C : *je crois que la grande nouveauté d'Ravel [...]
2 et je crois qu'il a mûrement réfléchi [...]*

- c'est qu'il ne fait pas une musique descriptive
4 malgré tous les titres qui sont là très insistant
et qui -
6 mais il n'cherche pas donc à décrire
mais à faire image

(Extrait de la TR.C.D. 7.12.1980)

où la substitution de *alors* à *donc* rend l'occurrence irrecevable :

- (15) * C : *mais il n'cherche pas alors à décrire*

Le locuteur veut opposer le choix du compositeur à une autre conception de l'écriture musicale : pour donner plus de force à son affirmation, il fait découler 6 des occurrences précédentes et joint ainsi deux idées (la grande nouveauté, la mûre réflexion) en une seule affirmation.

Ce même critère signale aussi des exemples du type :

- (16) F : *je vais vous donner les heures de départ encore
donc vous partez le 23 - dimanche ah -
il m'a pas marqué le : quel vol c'était*

(Enregistrement Agence de voyages,
7, B, 529)

où l'antécédent de *donc* n'est pas immédiatement présent, et peut être soit la phrase précédente ('pour ce faire je vous dis donc que') soit les informations que F a sous les yeux. En revanche *donc* indique clairement un changement rétroactif du niveau discursif qui permet l'accomplissement de la démarche annoncée.

Enfin, une dernière remarque : l'emploi de *donc* en tant que marqueur de reprise est propre tant au discours monologal (cf. les exemples précédents) que dialogal. Voici un exemple qui illustre le deuxième cas :

- (17) : B : *donc, pour revenir à ce que disait la dame
précédemment, il est difficile d'envisager
une solution à brève échéance⁽¹⁾.*

(1) On peut aussi imaginer une forme dialogale de (16) :

C : J'pourrais avoir les heures de départ s'il vous plaît ?
F : bien sûr

donc vous partez le vingt-trois...

Ou, encore plus explicite, le dialogue suivant :

(suite de la note page suivante)

Donc réintroduit un topique abordé auparavant et en même temps amorce une nouvelle initiative du locuteur (et partant une nouvelle unité conversationnelle).

2.1.1. Il y a quelques occurrences de *donc* dont le fonctionnement dépend vraisemblablement de celui de la locution entière à l'intérieur de laquelle il apparaît. Il s'agit des locutions *voyons donc !*, *allons donc !*, *dis donc c'est pas possible !* énoncées en répliques à des affirmations de l'interlocuteur jugées à peine croyables ou exagérées. Pour cette raison, je ne les prends pas en considération ici.

2.2. *Donc discursif.*

Les critères syntaxiques ont montré que *donc* est un connecteur pragmatique. Après avoir présenté l'emploi de *donc* marqueur de structuration, voici les différents emplois de *donc* marqueur d'acte interactif. Deux paramètres permettent de les distinguer : la nature de *q* et le type de séquence, monologale ou dialogale, à l'intérieur de laquelle il apparaît.

Voici, premièrement, le cas de *q* qui appartient à la situation extradiscursive (la "situation de communication" de Hymes) dans laquelle se trouvent les interlocuteurs. Dans ce cas la notation sera : *X donc p* pour indiquer que l'antécédent n'est pas constitué par un contenu linguistique.

Soit les exemples :

- (18) *Que ta maison est donc jolie !*
- (19) *Arrêtez donc de chuchoter si fort !*
- (20) *Venez donc par ici !*
- (21) *X : écoute d'une pièce pour piano*

A : donc voici le début de "Une barque sur l'Océan" de Ravel

(extrait de la TR.C.D. 7.12.1980)

(1) (suite)

A : Alors qu'est-ce qu'on fait ?

B : donc, toi tu vas au marché, toi tu peux essuyer et moi je passerai l'aspirateur

A + C : d'accord

Dans les deux cas la fonction prioritaire de donc est d'indiquer le début d'une nouvelle unité. Il est fort probable qu'un trait caractéristique de cet emploi est la pause entre donc et la suite.

Le locuteur tire la pertinence de son commentaire de la situation extra-linguistique à laquelle il se réfère. Le mouvement accompli peut être paraphrasé par "l'affirmation de L ou l'ordre, le conseil, l'information qu'il donne est appelé par un (des) fait(s) X". X est présenté par le locuteur comme quelque chose de manifeste et qui ne requiert pas d'être explicitement mentionné.

C'est ce caractère manifeste qui fait que, quand la valeur illocutoire est celle d'une injonction (ordre, conseil), un certain reproche s'ajoute à l'injonction. La situation envisagée est la suivante : l'interlocuteur I fait Y, mais dans la situation il y a un fait X qui devrait l'amener à ne pas faire Y, ainsi L lui ordonne *donc p.* I est supposé être à même de récupérer X. C'est la présence de *donc* qui introduit cette dimension, comme le confirme le dialogue suivant :

- (22) L : *Arrêtez donc de chuchoter si fort !*
I : *je ne savais pas que je dérangeais !*
ou bien I : *j'y arrivais tout seul, merci.*

Les deux répliques sont appropriées uniquement si *donc* est présent dans l'injonction.

Il est ainsi possible de dire que seule la présence de *donc* attribue à l'injonction un antécédent X et que cet antécédent est un argument pour p. conformément à la dernière remarque du § 1.

Il y a un autre cas dans lequel q appartient à la situation discursive : *donc* peut renvoyer non pas à un fait, mais à un savoir prétendument partagé par les interlocuteurs. Soit cet extrait d'un enregistrement radio :

- (23) P : *la mécanique donc étant euh par définition en-*
2 *registrable aujourd'hui demain hier -*
3 *il y a même eu des enregistrements faits avec*
4 *des prises de son stéréophoniques*
5 *et entendre un compositeur du début du siècle en*
6 *stéréophonie c'est assez pittoresque -*
7 *dans ce cas on peut penser que Ravel l'a fait pour*
8 *une marque américaine de pianos [...]*

(extrait de TR.C.D. 7.12.1980).

P amorce de cette façon un nouveau tour de parole après l'écoute d'un enregistrement fait sur rouleau mécanique par Ravel lui-même. Par l'emploi de *donc* il renvoie ses destinataires à des faits qu'ils sont supposés connaître et qui sont autant d'arguments pour *p*. Ainsi l'occurrence suivante à fonction interactive de justification est présentée comme un argument supplémentaire pour *p*. Ensuite les lignes 1-6 sont, globalement, un argument pour 7-8, suivant les indications du participe présent (*étant*) et de *dans ce cas*.

On dira alors que la présence de *donc* attribue à l'affirmation un antécédent *X*, qui est un argument pour *p*, et que cet antécédent est constitué par des connaissances qui sont présentées comme étant partagées par les interlocuteurs⁽¹⁾.

Pour compléter l'étude de cet emploi il faut se demander s'il y a des restrictions portant sur la valeur illocutoire de l'acte dans lequel se trouve *donc*.

Soit l'exemple :

- (24) X : le dernier participant vient de s'asseoir
A : je déclare donc la séance ouverte

Il en est de même pour les exemples avec des promissifs et des comportatifs. Il apparaît donc qu'il suffit d'imaginer des situations opportunes pour être à même d'affirmer qu'il n'y a pas de restrictions portant sur la valeur illocutoire de l'occurrence dans laquelle se trouve *donc*. Il est ainsi possible de généraliser la paraphrase précédente (p. 120) de la façon suivante : "L'acte que L réalise en disant *donc p* est appelé par un (des) fait(s) *X*".

(1) Il y a un usage particulier de ce *donc*, qui coïncide avec son apparition dans une phrase incise : Soit l'exemple, tiré des nouvelles de la radio :

(23') Le nouveau président des USA, Ronald Reagan donc, et sa femme ont voyagé aujourd'hui pour la première fois avec l'avion présidentiel...

La subordonnée explicite une donnée vraisemblablement déjà connue; donc rappelle que l'univers de discours dans lequel on se trouve est tel que R. Reagan est le nouveau président des USA (et éventuellement aussi que les auditeurs sont supposés le savoir).

Je n'ai trouvé aucun exemple de *donc discursif* dans ces séquences dialogales : ceci est une conséquence du fait que l'antécédent de *p* n'est pas de l'ordre linguistique.

2.3. *Donc argumentatif.*

Voici maintenant l'analyse du *donc* qui met en rapport un antécédent immédiatement présent dans le cotexte avec une conséquence *p*; il est appelé *argumentatif* parce qu'il présente

- 1^o *p* comme la conséquence, la conclusion qui dérive de ce qui précède, et
- 2^o *q* comme étant la motivation ou la preuve de la validité de ce qui suit.

2.3.1. Il y a trois notions à prendre en considération pour expliquer ce mouvement textuel : l'opposition entre conclusion et argument (au sens de Ducrot), la thématisation de la conversation, l'attribution des fonctions illocutoires et interactives aux occurrences en question.

Soit l'exemple :

(25) *B ne l'a pas lu*

donc il ne peut rien dire

et on ne peut rien dire

et on ne peut pas dire qu'il est contre

(Extrait de : LE MASQUE ET LA PLUME).

On constate premièrement que *donc* met en relation deux faits qui ne sont pas encore connus et qui sont alors annoncés aux interlocuteurs. *Donc* annonce le lien de consécution que le locuteur introduit entre *q* et *p* : *q* devient ainsi un argument pour *p*, *p* est motivé par *q*. C'est la présence de *donc* qui institue *q* en argument pour *p*. Le fait d'être un argument pourvoit *q* d'une autre propriété. Soient les enchaînements de (25) :

(26) * A : *je* [crois
suppose] que *B ne l'a pas lu*
donc il ne peut rien dire

(27) A : *je* [sais
ai appris] que *B ne l'a pas lu*
donc il ne peut rien dire

et les substitutions suivantes :

(28) * A : *Si B ne l'a pas lu
donc il ne peut rien dire*

(29) A : *Si B ne l'a pas lu
alors il ne peut rien dire*

Ces exemples montrent que la vérité ou la certitude de l'antécédent ne doit être ni mise en doute (26), ni suspendue (28). Un contexte et une intonation particulière rendent pourtant la séquence (28) bien formée : un interlocuteur C, après que A a déjà dit que B n'a pas lu le livre en question, insiste pour connaître l'opinion de B sur ce même livre. (28) est alors la forme elliptique pour :

(30) A : *Si je t'ai dit qu'il ne l'a pas lu
donc il ne peut rien dire*

où *si* a clairement la valeur de 'du moment que' ; ensuite *donc* a pour antécédent *ce que je t'ai dit*, 'duquel tu peux tirer la conclusion que...'. L'enchaînement se fait sur la principale et non pas sur la subordonnée.

Par contre la modalisation de *p* n'entraîne aucune conséquence sur le mouvement inférentiel de *q* à *p*, elle indique que *p* est une conséquence probable, mais non nécessaire, de *q*. C'est le cas de (31) :

(31) *Sa voiture est au parking,
donc il [devrait être
est probable qu'il est] rentré.*

Des exemples ci-dessus il s'ensuit que la présence de *donc* pose rétroactivement une contrainte sur *q* du type : *q* doit être présenté comme étant admis par les interlocuteurs ou comme tenu pour certain et pour vrai⁽¹⁾. L'idée que *q* puisse être indécidable quant à son degré de certitude, ou même faux, rend la séquence inacceptable. Cette caractéristique est importante en raison des effets qu'elle produit sur la mise

(1) *A la limite q peut être une preuve pour p, mais ce n'est pas à donc de le dire. Je pense à des séquences du genre :*

A : Tiens, l'eau a gelé : la température a donc vraiment baissé cette nuit.

en séquence des actes : elle permet au locuteur de présenter une information, une assertion, un acte accompli, comme faisant 'naturellement' partie du terrain conversationnel, c'est-à-dire de l'ensemble du savoir partagé. Tirer une conséquence d'un fait par *donc* a ainsi pour effet de présenter celui-ci comme ayant été approuvé, ou du moins pris en compte, par l'(es) interlocuteur(s). Une éventuelle réplique de ce(s) dernier(s) mettant en cause l'antécédent de *donc p* aurait un haut degré de menace pour la face du locuteur. Une information nouvelle acquiert ainsi, par effet rétroactif de l'occurrence subséquente, le trait de 'acquis'.

Il y aurait maintenant un travail très intéressant à faire, mais que je n'ai pas pu développer ici, sur les différentes possibilités de modaliser l'antécédent de *donc p* et les conséquences qu'elles entraînent sur le niveau d'enchaînement. En voici quelques exemples à titre illustratif :

(32) A : *B ne l'a peut-être pas lu,*
arrête donc de lui poser des questions !

(33) A : *il est peut-être allé chez Pierre avant de rentrer,*
[*ne te fais donc pas de soucis*
arrête donc de regarder l'horloge
* *il est donc en retard*]

Une des explications probables est que la deuxième occurrence tire sa pertinence du fait que la modalisation est interne au premier acte d'une part (*il est allé quelque part, peut-être chez Pierre*), et d'autre part qu'elle enchaîne sur l'existence d'une explication pour le retard ou pour le silence de B (*il est vrai qu'il est possible que ... (explication), donc p*)⁽¹⁾.

(1) Peu importe alors si l'explication avancée est seulement vraisemblable ou si elle est certaine. Si l'explication est certaine, peut-être a une fonction d'atténuateur : le locuteur annonce de cette manière quelque chose que la personne en question est en train de faire, mais qu'il sait ne pas être apprécié par son interlocuteur. Si par contre elle est décidément peu probable, il en découle une incompatibilité argumentative : - * *Il est possible qu'il est peu probable qu'il soit allé chez Pierre avant de rentrer, donc ne continue pas de regarder l'horloge. Il y a sûrement d'autres paramètres à prendre en considération. Soit par exemple l'opposition entre (33) et :*

(33') : * *peut-être, je dis ça au hasard, qu'il est allé chez Pierre avant de rentrer, donc ne te fais pas de souci.*
(33'') : * *je suis peut-être allé chez Pierre avant de rentrer, donc ne pose plus de questions.*
(33''') : *j'irai peut-être chez Pierre avant de rentrer, donc je ne serai pas là avant 7 h.*

Toujours à propos de cet emploi de *donc* on peut remarquer que, parfois, il n'est pas possible de savoir exactement quel *q* et quel *p* sont mis en rapport par *donc*⁽¹⁾. Soit l'exemple :

- (34) A : *et et nous abordons maintenant ce même air dans*
2 *la version qui vient de paraître -*
 c'est Muti qui dirige donc -
4 *l'Orchestre Philharmonique de Londres*
 et c'est Manuguerra qui est Ricardo

(Extrait de la TR. C.D. 26.10.1980).

Il y a deux interprétations possibles : ou bien *q* correspond à 1 - 2 et *p* à 3; ou bien *q* correspond à 3 et *p* à 4. Ni l'intonation, ni la pause après *donc* ne nous aident à résoudre l'ambiguité⁽²⁾. Le même phénomène apparaît aussi dans un des enregistrements faits en librairie :

- (35) L : *bon - alors j'l'ai pas - -*
2 *mais ça ça vient en deux jours hein*
 y a pas d'problème
4 C : *ah bon très bien alors XX*
L : *done nous ou ou heu mardi ou mercredi*

où *p* peut être soit 3 soit 5. Le critère thématique qui aurait pu nous rendre service est ici inutilisable : dans (34) en effet c'est l'écoute du morceau annoncé qui suit, dans (35) c'est le libraire qui, dans le même tour de parole, amorce une nouvelle démarche (recherche d'un deuxième livre que le client avait demandé). Il est d'ailleurs très difficile d'imaginer une suite qui permette de choisir entre les deux interprétations.

Je dois aussi avouer qu'il me paraît difficile que le critère thématique ait un rôle décisif dans des cas ambigus : les occurrences en question

(1) D'autre part il est aussi possible que *p* soit implicite : l'interlocuteur est alors invité à tirer lui-même les conséquences de ce qui précède. Soit l'exemple : - Oh mais tu sais, c'était très beau, donc...

(2) On pourrait penser que *donc* est la deuxième partie disloquée de l'expression *c'est donc*, mais il n'y a pas de preuves à l'appui de cette interprétation. Cette situation provient également du fait que *donc* n'a pas de place fixe au sein de la phrase ; je suis d'ailleurs presque sûre que seules des raisons stylistiques décident de sa position dans la phrase.

sont entrelacées entre elles de sorte que toute suite possible est obligée de tenir compte de tout ce qui précède. Seule l'analyse interne de la séquence peut nous fournir des éléments intéressants. Une autre raison est responsable de la petite part réservée à cette notion : il est en fait probable qu'elle peut être remplacée par une des quatre conditions, notamment la condition thématique, qui forment le groupe de conditions de satisfaction (cf. CLF 1980) qui régissent la mise en séquence des occurrences et des fonctions illocutoires et interactives qui leur sont associées. Pour le développement de cet aspect, qui correspond à la troisième des notions annoncées au début de ce paragraphe, je renvoie au § 3.

Il y a encore deux points à aborder à propos de l'emploi argumentatif de *donc* : celui des caractéristiques illocutoires de *q* et de *p* et celui du type, monologal ou dialogal, des séquences discursives.

2.3.2 *Donc* apparaît dans des environnements illocutoires très variés. Tant l'acte dans lequel il se trouve, que celui qui en est l'antécédent peuvent appartenir aux cinq classes illocutoires : aux expositifs (36) et (41), aux exercitifs (37) et (42), aux promissifs (38) et (43), aux comportatifs (39) et (44) et aux verdictifs (40) et (45).

- (36) *Je conteste donc l'ordre du jour.*
- (37) *Je te déconseille donc de rester.*
- (38) *Je t'offre donc le meilleur de mes chiens.*
- (39) *Nous te remercions donc de tes attentions.*
- (40) *J'accepte donc ta proposition, non sans un certain plaisir.*
- (41) *Je vous informe que les autres sont empêchés de venir; je crois donc opportun d'ajourner la discussion.*
- (42) *Je te prie de partir; prépare donc tes valises au plus tôt.*
- (43) *Je te promets de venir, tu peux donc compter sur moi.*
- (44) *Je désapprouve ton ironie désobligeante, laisse donc mes amis tranquilles.*
- (45) *J'accepte votre offre; vous allez donc commencer le travail lundi.*

Dans les exemples (41) à (45) *donc* a pour effet rétroactif de suspendre la valeur illocutoire de ces occurrences : du point de vue discursif elles ne sont que des arguments pour *donc p*. Ceci ne signifie pas pour autant que l'injonction, la promesse, etc. n'aient pas été réalisées : au contraire, leur accomplissement est indispensable à la bonne formation de la séquence. Dans

le cas des expositifs la présence de *donc* avait pour effet l'attribution du caractère acquis, admis de *q* ; de même pour les autres actes *donc* entraîne comme conséquence l'implication d'une prise en compte, par l'interlocuteur, de l'acte réalisé. Ceci pour les prémisses.

Et pour les conclusions (ou les conséquences) ? L'absence de restrictions sur la valeur illocutoire de *p* permet de vérifier l'intuition que la relation entre *donc* et *p* ne porte pas sur le contenu informatif de *p* mais sur l'acte réalisé par *p*. Un autre fait s'ajoute à ce premier argument : *donc* ne peut commenter un *p* qui a uniquement une fonction informative. Soit le récit :

(45) *Il faisait beau. Des amis sont venus le voir.*

**Il est donc sorti.*

Il a donc décidé de sortir.

Il est intéressant de remarquer que *donc* partage cette propriété avec *décidément* (cf. Bruxelles & al. in Ducrot & al. 1980, 138-139). Il est ainsi possible de poser avec quelques fondements l'hypothèse qu'il s'agit là d'une propriété caractérisant les marqueurs consécutifs.

2.3.3. Quant à l'opposition entre monologal et dialogal, la première question qu'on se pose est de savoir si, de façon analogue au comportement d'autres connecteurs pragmatiques (je pense par exemple à *quand même* et *en effet*, cf. Moeschler & de Spengler dans ce même CAHIER, et Danjou-Flaux 1980), il y a des contraintes fonctionnelles ou distributionnelles liées à l'un ou à l'autre type de discours. On a déjà vu que *donc* peut apparaître librement dans le discours monologal. Il reste ainsi à analyser son comportement dans le dialogue.

Un interlocuteur L_2 a plusieurs possibilités pour enchaîner avec *donc*; soit deux interlocuteurs L_1 et L_2 :

a) L_2 tire une conséquence à la place de L_1 .

Dans ce cas L_2 peut ou non exprimer ouvertement son accord avec ce qui précède.

Soit les exemples :

(47) A : *Il y a toujours beaucoup de monde*

B : *Il nous faudra donc arriver assez tôt.*

- (48) X : L₁ énumère tous les arguments pour et tous les arguments contre mais n'arrive pas à se décider
B : donc tu ne sais pas quoi faire.

L₁ et L₂ parlent de la même place énonciative. Les deux dialogues sont facilement imaginables sous la forme monologale :

- (49) A : Il y a toujours beaucoup de monde,
il nous faudra donc arriver assez tôt.

et de même pour (48). Dans ce cas aucune différence n'apparaît qu'il s'agisse d'un ou de deux locuteurs.

- b) L₂ tire une (des) conséquence(s) de ce que L₁ vient de dire, ou du fait qu'il l'ait dit.

On distingue alors :

- (i) donc indique que L₂ a tiré une conséquence de ce que L₁ vient d'énoncer (puisque tu dis cela, p; toi-même tu m'as fourni une (la) raison pour te dire p) :

- (50) A : Il fait grand beau aujourd'hui !

B : Sors donc faire une promenade !

- (51) A : Qu'est-ce que je dois faire ?

B : [Tu n'as donc pas encore compris !
Tu n'as pas encore compris, donc ?]

- (52) A : C'est bon ça ?

B : Goûte-le donc !

- (53) A : Pierre a arrêté de fumer

B : Il fumait donc avant !

- (54) A : Je viens de rentrer d'Islande

B : C'est donc pour ça que je ne t'ai plus vu depuis un moment.

Dans les exemples (50) et (52) L₂ tire une conséquence qui concerne L₁, que L₁ lui-même aurait pu tirer, et qu'il peut exprimer sous forme d'invitation, d'encouragement, de défi ou de menace (pour autant qu'il puisse s'agir d'actes illocutoires; plus généralement alors je dirai valeur illocutoire exercitive).

Dans (53) et (54) en revanche L₂ explicite un présupposé ou un implicite, au sens non technique du terme, du dire de L₁ qui constituent pour lui des informations nouvelles. Enfin, dans (51) L₂ tire une conclusion du fait que L₁ ait posé une telle question.

(ii) donc indique que pour tirer sa conclusion L_2 s'est posé la question : - pourquoi L_1 a-t-il dit cela ? L'enchaînement se fait ainsi sur la valeur dérivée d'une implicitation conversationnelle particulière.

(55) A : Il fait grand beau aujourd'hui

B : Tu veux donc venir avec moi [!]

Tu veux venir avec moi [*!]

C'est donc que tu veux venir avec moi [!]

Si on efface donc le sens de la phrase change, car il n'y a plus de référence explicite aux intentions de L_1 . C'est de sa propre initiative que L_2 invite son interlocuteur à sortir avec lui, même si cet acte a été, du moins dans une certaine mesure, appelé. Pour cette raison l'occurrence ne peut pas avoir une forme assertive. Par contre donc met au premier plan la décodification par L_2 de l'intention de L_1 de se faire inviter : par conséquent il peut s'agir tant d'une forme assertive qu'interrogative (demande de confirmation). On a ainsi la paraphrase : "puisque tu dis cela, c'est que tu veux que je comprenne ceci (!), (n'est-ce pas ?)"⁽¹⁾

p est dans une relation métadiscursive avec q : a-t-on trouvé là un emploi de donc spécifique au dialogue ? Malheureusement la réponse est négative. On peut par exemple imaginer la situation où L_1 tient des propos qui ne sont pas d'une clarté limpide; il s'en aperçoit et observe :

(56) L_1 : Ce que je viens de dire est donc mon explication.

Cet emploi de donc fera l'objet du § 2.4.

Il est alors possible d'affirmer que pour donc il n'y a ni contraintes distributionnelles spécifiques au discours dialogal, ni emplois particuliers liés à ce type de discours.

(1) Dans cet usage donc est remplacable par décidément sans modification du sens de la phrase (contrairement, par exemple, à (51) où cette substitution entraîne un changement du sens de B). L'explication probable est que L_2 doit faire intervenir d'autres éléments pour savoir ce que veut L_1 , et que ces éléments ont, conformément à la description de Bruxelles & al. (Ducrot & al. 1980, 193-232), une cause commune x explicitée dans p.

La différenciation des deux discours est pourtant possible, et ceci au niveau de l'acte réalisé par p : il aura une valeur illocutoire expositive dans le monologue, expositive ou exercitive dans le dialogue. Bien entendu cette opposition n'est valable que dans les cas où deux locuteurs sont l'un en face de l'autre : le linguiste peut ainsi savoir s'il a affaire à deux énonciateurs ou à un seul.

Deux points sont encore à retenir des analyses ci-dessus : premièrement, les dialogues précédents sont un bon exemple d'une situation à deux locuteurs ne valant que comme un seul énonciateur (et qui éventuellement s'oppose à une instance tierce; c'est seulement quand L_2 exprime son accord avec ce qui précède qu'il est aussi un deuxième énonciateur). Deuxièmement, quand la séquence est nécessairement dialogale, la préoccupation majeure de L_2 est de montrer qu'il a fait un effort pour reconnaître la bonne place d'où L_1 lui parle, ou bien pour lui en attribuer une convenable.

2.3.4. Pour des questions de clarté je n'ai présenté que des exemples où *donc* mettait en relation deux occurrences. Par souci d'exhaustivité, il faut préciser que souvent l'antécédent de *donc p* est une séquence entière. On distingue alors deux cas :

- (i) la séquence comporte deux ou plusieurs arguments distincts;
- (ii) la séquence est globalement prise comme antécédent.

Soit l'exemple (le monologue à deux locuteurs) :

(57) X : L_1 résume l'intrigue du livret en question
A : *donc politiquement c'est l'opposition entre le royaliste fidèle lord A. Talbot et les puritains...*

(Extrait de TR.C.D. 26.10.1980)

Les traits caractéristiques dégagés au cours de l'analyse de *donc argumentatif* sont valables aussi pour les autres emplois de *donc*, si bien qu'il est utile de les résumer :

- (i) Le locuteur énonce p et d'autre part il commente son énonciation de p : il la présente comme découlant d'un antécédent ou étant dans une relation de consécution avec ce dernier;
- (ii) L'antécédent q est présenté comme quelque chose qui a déjà été admis par les interlocuteurs ou bien qui fait partie de leur savoir partagé. Une information nouvelle, tout en appartenant

au posé du discours, est mise dans une position protégée vis-à-vis d'une évaluation négative (ou non acceptation), proche de celle du présupposé : une réplique qui vise à porterait une sérieuse atteinte à la face du locuteur.

- (iii) La présence de un vs. deux ou plusieurs locuteurs et/ou énonciateurs n'entraîne pas une différenciation fonctionnelle ou distributionnelle des emplois de *donc*. En revanche, le marqueur est exploité par les interlocuteurs pour expliciter les rapports de place dissimulés derrière leurs énonciations.

2.4. *Donc métadiscursif.*

Cet emploi, appelé métadiscursif faute d'un terme meilleur, se distingue des autres par le rapport existant entre le contenu propositionnel de *p* et *q* : *p* est une qualification, une définition de *q*. Il reste à savoir si dans ce cas il est toujours pertinent de parler de *q* comme de l'antécédent de *donc*. Soit l'exemple monologal :

- (58) ...à ce moment on peut être sévère pour elle ↗
mais ça ↗- donc c'est une parenthèse ↗- donc cette
malle a été découverte par cette jeune fille ↗ (Gülich 1970, A 77)

Cet exemple est analogue à (56) : dans les deux cas, il est impossible de dire que c'est (uniquement) de la phrase que je viens de définir que je tire la pertinence de la définition même. La situation est la suivante : il y a une occurrence ou une séquence d'occurrences *r* qui sont dénommées par l'énonciateur, dans *p* : certaines caractéristiques de *r* et des éléments contextuels (facultatifs) sont décrites métalinguistiquement par *p* et marquées comme telles par *donc*. Je dirai alors que ces caractéristiques sont l'antécédent de *donc p*.

La distinction entre *r* et *q* permet de mieux préciser ce qui a été dit à propos de l'exemple (55) : *r* est alors l'occurrence énoncée par L_1 et *q* représente les caractéristiques de *r* et les éléments co(n)textuels (facultatifs) qui permettent à L_2 de dire *donc p*. Il est dès lors possible d'expliquer certaines demandes de confirmation dont voici un exemple :

- (59) B : C'est votre point de vue donc que vous êtes en
train d'énoncer ?

L_2 a saisi certains éléments qui lui font supposer que L_1 est en train d'exposer son point de vue : par B il veut s'en assurer et en même temps faire savoir à L_1 que c'est son discours qui lui a suggéré cette interprétation⁽¹⁾.

2.5. *Donc récapitulatif.*

Voici le dernier emploi de *donc* que j'ai repéré au cours de cette première tentative d'analyse. Il s'agit d'un emploi qui n'est pas très fréquent, surtout dans la langue parlée, mais qui mérite néanmoins d'être distingué, tant du *donc* marqueur de structuration que du *donc* argumentatif ayant pour antécédent une séquence globale. Soit l'exemple :

(60) x : paragraphe qui a pour objet l'historique de l'attribution d'une dignité naturelle à tout individu.

A : paragraphe suivant ayant son propre titre.

Tout individu humain a donc une dignité naturelle que le stoïcisme a thématisée, ...

(Encycl. Universalis XI, 597).

Donc n'est pas un marqueur de structuration parce qu'il n'est pas substituable avec *alors* (et je ne vois pas d'autres marqueurs de structuration qui pourraient le remplacer); il n'est pas non plus argumentatif parce qu'il ne présente pas *p* comme une conséquence de ce qui vient d'être dit. En outre *p* ne nous donne aucune information nouvelle : il ne fait que répéter la conclusion du paragraphe précédent. Le mouvement textuel est le suivant : le paragraphe subséquent thématise en son propre point de départ le point d'arrivée du précédent. *Donc* indique que l'exigence de validité de *p* est satisfaite, qu'une unité vient de se clore et en amorce une nouvelle. *p* n'est pas une affirmation gratuite, il a déjà été prouvé et admis. C'est l'itération d'un même contenu informatif qui nous a suggéré d'aller chercher une lecture différente de *donc*. Une description vraisemblable en est la

(1) Je me limite à signaler un exemple assez proche des précédents mais dont l'explication n'est pas tout à fait claire :

A : *Qu'est-ce que tu fais (au juste) ?*

B : *Ben, moi j'ai fait un stage avec S. donc, et maintenant je vais travailler pour lui dans la prochaine pièce qu'il mettra en scène.*

Une paraphrase tentative serait : "quoi que tu puisses penser, celle-ci est la réponse ponctuelle à ta question".

suivante :

- l'antécédent est cotextuel et est constitué d'arguments et d'une conclusion; je l'appelle *Q*.
- *p* reprend dans son contenu propositionnel *Q*; pour rendre cette identité immédiatement présente, j'appellerai *q* le contenu propositionnel de *p*.
- on a ainsi la formule : *Q. q donc*,
Cette représentation a aussi l'avantage de prendre en considération la contrainte syntaxique liée à cet emploi : *donc* ne peut jamais apparaître en tête de phrase.

(61) * B : *Donc tout individu humain a une dignité naturelle que le stoïcisme a thématisée...*

(61) est agrammaticale. Elle serait acceptable uniquement si elle devait tirer une conséquence de ce qui précède, ce qui n'est pas le cas ici.
Donc a ainsi une double fonction discursive : amorcer une nouvelle séquence et afficher la satisfaction de l'exigence de validité propre surtout au discours argumentatif.

3. ANALYSE INTERACTIVE

3.1. Du point de vue interactif *donc* met en relation un (des) argument(s) et une (des) conséquence(s).

Comment peut-on attribuer des fonctions illocutoires et interactives aux occurrences ainsi mises en séquence ?⁽¹⁾

Soit l'exemple de la page suivante⁽²⁾ :

(1) Pour la définition des fonctions illocutoires et interactives, cf. CLF, 1, 1980, 6-41 et 42-53.

(2) L'analyse de (62) est entièrement informelle et réduite aux informations strictement pertinentes au fonctionnement de *donc*. C'est pour cette raison qu'il n'est question ni d'échange ni d'intervention, ni d'une analyse plus fine des *q* et des *p*.

(62) L₁ : c'est l'premier Bellini qu'elle enregistre

q n'est-ce pas

L₂ : oui

L₁ : rappelons tout ça eh donc

L₂ : ⁵ il faut peut-être aussi rappeler

p L₁ : donc l'éditeur a limité les choses

q on peut s'en étonner à condition que la représentation ou les représentations que Callas ait donné aient été différentes du point de vue partition

10 et je n'le crois pas

(J) L₂ : non c'est ce qu'elle chantait
et c'est ce qu'elle chantait dans les années 50

L₁ : donc ce n'est pas le disque qui est réduit
c'est la manière même dont elle a remis l'ouvrage

p 15 sur scène

L₂ : oui ma foi

L₁ : elle a limité les choses

(Extrait de TR.C.D. 26.10.1980)

1 et 11-12 sont des arguments, 7 et 13-15 en sont les conséquences, si bien que les occurrences sont définies dans les deux cas, les unes par rapport aux autres. On aurait alors une séquence formée uniquement d'occurrences à fonction interactive, ce qui est assez difficile à accepter.

La question à se poser est la suivante : laquelle des deux occurrences est-elle prioritaire, la conséquence ou l'argument ? ou bien, formulée différemment : laquelle des deux occurrences est-elle caractérisée de façon plus informative d'un point de vue interactionnel ?

D'un point de vue logique la conclusion est fonction des arguments. Ici la démarche est différente : il s'agit d'un point de vue interactif qui vise à déterminer les fonctions des occurrences les unes vis-à-vis des autres dans des séquences bien formées. Pour ce faire, on a distingué une occurrence caractérisée par ses propriétés internes et une autre caractérisée par la relation qu'elle entretient avec la première : à l'une est associée une fonction illocutoire, à l'autre une fonction interactive. Dans (62), on a

par exemple : lignes 1-2 une occurrence à fonction illocutoire de demande de confirmation et ligne 3 une affirmation, *oui*, à laquelle est associée une fonction interactive 'réponse' (pour une description plus détaillée de ce type de relations, cf. CLF 1980). L'occurrence à fonction illocutoire est caractérisée une seule fois, celle à fonction interactive reçoit une qualification interne et une qualification relationnelle, qui est actualisée dans la séquence.

Aux paragraphes précédents il a été observé que c'est la présence de *donc* qui permet de récupérer l'antécédent *q* et de dire qu'il est un argument pour quelque chose. En effet comment savoir, face à une information, par exemple, qu'elle est un argument si elle ne présente pas de marqueurs comme *or* ou *maintenant*? On dira alors qu'une occurrence A est un argument parce qu'il existe une occurrence B qui est dans une relation de consécution avec elle.

De cette façon sont respectés les deux critères propres à la définition d'une occurrence à fonction interactive : être identifiée par la relation qu'elle entretient avec un autre acte et être subordonnée à ce dernier.

Il est d'ailleurs important de remarquer que la mise en séquence exploite la valeur illocutoire de l'occurrence B; c'est en tant qu'affirmation que la ligne 7 est la cible de la justification de la deuxième partie de (62); de même c'est à la valeur illocutoire de question (demande de confirmation) que l'interlocuteur répond *oui ma foi* (*ibid.* lignes 13-16).

Donc marque une relation de consécution entre *p* et *q*, de même que *or* en indique une d'argumentation; soit l'exemple :

(63) *L₁* : *or c'est l'premier Bellini qu'elle enregistre*

L₂ : *donc l'éditeur a limité les choses*

L₁ est marquée (*or*) pour une valeur interactive d'"argument pour" qui est actualisée en fonction par *L₂* qui en découle (instructions fournies par *donc*). *Or* se trouve sur l'acte dont il indique la fonction interactive. De quoi *donc* est-il marqueur, étant donné que je ne peux répondre d'un acte de conclusion? Son travail est rétroactif : il indique qu'il y a un (des) argument(s) pour l'acte dans lequel il se trouve.

Il est ainsi possible de formuler l'hypothèse :

- (i) il y a des marqueurs qui se trouvent dans l'occurrence à laquelle est associée la fonction interactive et que

j'appellerai, à la suite de N. de Spengler (CLF 1980), introducteurs d'argument (*or, maintenant, d'ailleurs...*);

- (ii) il y a des marqueurs qui se trouvent à l'intérieur de l'occurrence à laquelle est associée une fonction illocutoire et que je nommerai marqueurs de consécution. Ils ont une activité rétroactive d'attribution de la fonction interactive d'argument aux occurrences qui précédent.

Est-ce que *donc* est toujours un marqueur d'acte interactif ? Non, mais pour le moment je n'ai pas d'explication valable de ce phénomène. Il n'est pas possible d'associer une fonction interactive à *q* quand l'antécédent de *donc* est contextuel ou quand la relation qu'il introduit est métadiscursive (monologale ?).

Par contre, quand il est un marqueur interactif et qu'il se trouve à l'intérieur d'une séquence dialogale, *donc* semble cumuler une autre fonction, celle de charnière : l'occurrence dans laquelle il se trouve est le point d'aboutissement d'une unité et en même temps la relance de l'unité suivante. Le *donc* de la ligne 7 de (62) en est un exemple : d'une part il est la conséquence de *q*, de l'autre il est la cible visée par la justification (J), ou, de manière plus générale, le point de départ de l'unité subséquente.

L'exemple (62) présente un autre phénomène intéressant et qui est une confirmation des propos de Settekorn (1977) sur les particules à fonction de recherche d'approbation discursive (r.a.d.) : L_1 s'assure l'accord de L_2 avant d'énoncer sa conclusion (lignes 2 et 14-15). Ceci montre que l'interlocuteur est impliqué aussi dans le déroulement du discours monologal. On peut peut-être risquer l'hypothèse que le monologue ne relève pas de l'action d'un seul locuteur, mais qu'il s'agit d'un type particulier de coaction : le locuteur a besoin de la complicité de l'interlocuteur pour mener à conclusion ses démarches discursives. D'autres remarques empiriques vont dans cette direction : les confirmations-échos (L_2 répète le mot-clé par exemple), les éléments tels que *mmh, bon, oui, bien, c'est ça* (les prises en compte transparentes) et leurs réalisations gestuelles possibles, l'emploi de marqueurs qui font référence à une position différente de celle énoncée (*mais, certes, etc.*).

3.2. La dénomination de 'conclusifs' était redénable à l'opposition que Ducrot pose entre arguments et conclusion. N. de Spengler (CLF 1980) remarquait aussi que la définition des propriétés des marqueurs appartenant à cette classe était problématique puisqu'ils indiquaient une valeur interactive tout en apparaissant sur des occurrences auxquelles est associée une fonction illocutoire.

Ici j'ai préféré l'expression de marqueurs de consécution pour les raisons suivantes :

- (i) la dénomination de marqueurs de conclusion introduit subrepticement l'idée que, à l'occurrence dans laquelle ils apparaissent, est associée une fonction interactive, tandis qu'il s'agit de deux niveaux d'analyse différents (l'un argumentatif, l'autre interactionnel);
- (ii) ensuite 'conclure' indique un mouvement argumentatif qui n'est propre ni au *donc* discursif, ni au *donc* récapitulatif. Parfois aussi dans l'emploi argumentatif la relation indiquée par *donc* n'est pas à proprement parler un raisonnement : le locuteur pose une relation 'argumentative' entre tel *q* et tel *p* par le biais de *donc* et il peut le faire d'une façon entièrement arbitraire;
- (iii) enfin le terme de consécution désigne davantage la relation existante entre deux unités, contrairement à celui de conclusion qui dénomme une occurrence.

4. CONCLUSION

Je suis ainsi arrivée au bout du parcours que je m'étais proposé. Les critères syntaxiques ont montré que *donc* est un connecteur pragmatique car il met en relation deux actes.

La description de ses différents emplois (marqueur de structuration, discursif, argumentatif, métadiscursif et récapitulatif) permet d'affirmer que toutes ses apparitions peuvent être reconduites au schéma : *q, donc p*. Les variables sont en revanche la nature de *q*, contextuel ou cotextuel, et le niveau de l'enchaînement qui peut se faire sur le posé, sur l'implicite

ou sur le métadiscursif. Il reste à savoir dans quelle mesure *donc* marqueur de structuration participe à ce schéma, c'est-à-dire à déterminer si le fait d'amorcer une nouvelle séquence efface complètement l'autre instruction donnée au lecteur, celle d'aller chercher un antécédent à *p*. Je ne le crois pas; l'existence de l'emploi récapitulatif, à mi-chemin entre l'argumentatif (valider la suite) et le structurateur (amorcer une nouvelle séquence), irait dans cette direction.

L'opposition monologue-dialogue ne paraît entraîner aucune contrainte distributionnelle ou fonctionnelle : par contre, on a pu remarquer que *donc* est différemment exploité par les interlocuteurs pour définir leurs places réciproques (l'autodéfinir, dans le monologue; informer l'autre qu'on a pris pour indice son propre dire pour déterminer son intention discursive, dans le dialogue).

Donc peut apparaître dans les environnements discursifs les plus variés : c'est ainsi que la relation entre *donc* et *p* se situe au niveau de l'acte réalisé dans *p*, de manière analogue à un autre marqueur de consécution, décidément. Il sera alors à vérifier si c'est une propriété spécifique de cette classe de marqueurs. La caractéristique la plus frappante qui se dégage de l'analyse de la relation introduite par *donc* est sa faculté de présenter d'emblée l'antécédent, qui est annoncé à l'interlocuteur au moment de son énonciation, comme quelque chose d'acquis ou ayant déjà obtenu le consensus. Il satisfait par là à une exigence de validité qui est propre en particulier à un discours qui se veut argumenté.

Ensuite a été ébauchée tentativement une caractérisation interactive : *donc* apparaît dans une occurrence à laquelle est associée une fonction illocutoire, mais il est un marqueur d'acte interactif car il permet d'associer rétroactivement une fonction interactive d'argument à l'occurrence qui en est l'antécédent. Enfin, le travail de validation de *q* semble se traduire en une récupération de l'interlocuteur à l'intérieur du monologue.

* * * * *

BIBLIOGRAPHIE

- BRUXELLES, S. & al. (1980) : "Décidément : la classification dissimulée"
in Ducrot, O. & al. (1980) : Les mots du discours,
Paris, Minuit.
- CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1 (1980) : Actes de langage et structure
de la conversation, Genève, Université, Unité de
Linguistique française.
- DANJOU-FLAUX, N. (1980) : "A propos de *de fait*, *en fait*, *en effet*, et
effectivement", LE FRANÇAIS MODERNE 48, 110-139.
- DUCROT, O. & al. (1980a) : Les mots du discours, Paris, Minuit.
----- (1980b) : Les échelles argumentatives, Paris, Minuit.
- GROUPE λ - 1 (1975) : "Car, parce que, puisque", REVUE ROMANE 10, 248-280.
- GÜLICH, E. (1970) : Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen
Französischen, Münich, Fink.
- ROULET, E. (1980) : "Stratégies d'interaction, modes d'implication et
marqueurs illocutoires", CAHIERS DE LINGUISTIQUE
FRANÇAISE 1, 80-103.
- SETTEKORN, W. (1977) : "Pragmatique et rhétorique discursive", JOURNAL
OF PRAGMATICS 1, 195-210.
- SPENGLER, N. de (1980) : "Première approche des marqueurs d'interactivité",
CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 1, 128-148.

* * * * *